

Objet : Organisation de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement.

Réseaux : Tous

Niveaux et services : Tous

Période : à partir du 1^{er} septembre 2005

- A Madame la Ministre - Membre du Collège de la Commission communautaire française chargée de l'enseignement ;
- A Messieurs les Gouverneurs de province ;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres ;
- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements libres subventionnés ;
- Aux chefs des établissements d'enseignement organisés ou subventionnés par la Communauté française ;
- Aux directeurs des centres psycho-médico-sociaux organisés ou subventionnés par la Communauté française.

Pour information :

- Aux membres des services d'inspection ;
- Aux syndicats du personnel enseignant ;
- Aux associations de parents ;
- Aux Fédérations de Pouvoirs organisateurs.

Autorités : Directeur général

Signataire : Alain BERGER

Gestionnaires : Administration générale des Personnels de l'Enseignement

Personne(s)-ressource(s) : Mélanie BOST – Tél.02.413.35.54 – Fax : 02.413.35.52 – melanie.bost@cfwb.be

Référence facultative : AGPE/AB/MB/07.09.05/

Renvoi(s) : -

Nombre de pages : 3

Annexes : 0.

Téléphone pour duplicata : 02.413.35.54

Mots-clés : Administration générale, organisation, courrier.

Monsieur Félicien DE LAET, Directeur général à la Direction générale des Personnels de l'Enseignement de la Communauté française, qui assumait aussi la fonction d'Administrateur général *ad interim* de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement, a pris sa retraite le 1^{er} septembre 2005.

Par application des règles de délégation, j'assume cette dernière fonction à partir de la même date. Monsieur Bernard GORET, Directeur général adjoint, assume la fonction de Directeur général à la Direction générale des Personnels de l'Enseignement de la Communauté française.

Ceci implique que, en ce qui concerne le courrier :

1°) Pour la Direction générale des Personnels de l'Enseignement de la Communauté française :

Pour ce qui concerne l'Administration centrale, le courrier antérieurement adressé à Monsieur Félicien DE LAET doit désormais l'être à Monsieur Bernard GORET, Directeur général adjoint, aux coordonnées suivantes :

Boulevard Léopold II, 44. 1080 Bruxelles. Bureau 3^E302.

T : 02.413.39.31 – Fax : 02.413.39.35 – bernard.goret@cfwb.be

Secrétariat : Katty GLINEUR – 02.413.39.32 – katty.glineur@cfwb.be.

2°) Pour la Direction générale des Personnels de l'Enseignement subventionné :

Il y a lieu de se référer aux circulaires de rentrée suivantes :

- enseignement fondamental : n°1181 du 14 juin 2005
- enseignement secondaire : n°1130 du 26 mai 2005
- enseignement de promotion sociale : n°1177 du 4 juillet 2005
- enseignement supérieur : n°1173 du 29 juin 2005
- enseignement artistique : n°1170 du 27 juin 2005
- centres PMS : n°1134 du 27 mai 2005.

Les dispositions relatives aux adresses à réserver au courrier adressé à l'Administration ne sont pas modifiées.

3°) Pour les services relevant directement de l'Administrateur général (« services communs », à savoir : le Service des Allocations et Prêts d'études, la Cellule ACS/APE/PTP, le Service général de Coordination, de Conception et des Relations sociales, la Direction de Coordination générale, de Conception et de Gestion des effectifs, la Direction des Relations sociales, la Cellule Informatique et GESPER, la Cellule Missions, la Cellule des Accidents du travail, la Cellule Budget et Récupération des Indus, la Cellule DIMONA et la Cellule Contrôle des absences pour maladie) :

Il y a lieu de se référer aux circulaires existantes en ce qui concerne le courrier à adresser. A défaut d'instructions qui y seraient contenues, il y a lieu que le courrier soit adressé aux coordonnées suivantes :

Alain BERGER,
Directeur général
Boulevard Léopold II, 44. 1080 Bruxelles. Bureau : 2^E202.
T : 02.413.40.95 – Fax : 02.413.35.52 – alain.berger@cfwb.be
Secrétariat : Myriam OTTERMANS, 02.413.40.82 – myriam.ottermans@cfwb.be;
Stéphanie GUEDELJ, 02.413.40.08 – stephanie.gudelj@cfwb.be.

Mes Services se tiennent évidemment à votre entière disposition pour tout complément d'information.

Je vous remercie de votre collaboration.

**Pour l'Administrateur général absent,
Le Directeur général,**

Alain BERGER